

L'Inspection d'Académie de Seine-Maritime se prépare à la rentrée 2019

Flavien Groyer

4-5 minutes

L'inspecteur d'Académie de Seine-Maritime Olivier Wambecke tenait une conférence de presse ce lundi 27 mai. Elle avait pour but d'annoncer les grandes orientations de la carte scolaire 2019. Le département connaîtra à la rentrée 2019 **son taux d'encadrement le plus élevé avec 34 postes** en plus soit 5,56 enseignants pour 100 élèves. Mais l'Inspecteur doit faire face aux mobilisations contre les fermetures d'écoles dans le département. **Pour l'instant, 97 classes sont menacées de fermeture.**

Trois priorités pour la rentrée 2019

L'Inspecteur d'Académie estime qu'il y a trois priorités pour la rentrée 2019 : l'éducation prioritaire, la ruralité et les élèves en situation de handicap.

Au menu de la carte scolaire, il y a le dédoublement de la totalité des classes de CP et CE1 à la rentrée en REP et REP+. Pour le moment, du côté des REP+, 45% des classes sont actuellement dédoublées.

Olivier Wambecke insiste également sur la ruralité. 11 postes n'ont pas été fermés notamment dans les regroupements scolaires (RPI, SIVOS) car les caractéristiques ruraux ont été pris en compte selon lui. Ces regroupements étant des efforts pour les communes, l'Inspection d'Académie souhaite les accompagner et les encourager. Parmi les SIVOS concernés : Trois Vallées, Bray Est ou Criquetot.

L'Inspection d'Académie veut **renforcer les moyens pour les élèves en situation de handicap.** Dix postes seront créés à la rentrée pour la prise en charge de ces élèves. Il y aura trois postes supplémentaires en établissements spécialisés dans le

département, une classe pour les élèves ayant un trouble autistique à Dieppe et puis un poste de psychologue à Neufchâtel en Bray.

Mettre en oeuvre les annonces présidentielles

Les services de l'inspection d'Académie doivent s'atteler à un autre travail : la mise en oeuvre des annonces présidentielles. Parmi elles : la non fermeture d'école sans accord du maire. **Sur les cinq fermetures d'écoles prévues**, une fermeture a été annulée à Cressy, faute d'accord du maire.

La limitation à 24 élèves les classes de grande section CP et CE1 dans les zones non prioritaires à partir de 2020 est aussi un dossier à mettre en place. Les services se disent confiants car de nombreuses écoles compteront en moyenne 24 élèves ou moins par classe dès 2019.

Et puis il y a aussi le dédoublement des classes de grandes sections à partir de 2020. 64% des écoles maternelles de l'éducation prioritaire compteront en moyenne moins de 24 élèves par classe à la rentrée.

Des écoles se sont mobilisées contre les fermetures de classe

Justement, ces dédoublements de classe de CP et CE1 impactent les autres classes car **il faut dégager des postes**. Ainsi, une des solutions est la fermeture de certaines classes.

C'est l'autre sujet important de ces derniers mois : **97 classes devraient être fermées à la rentrée 2019**. Pour Olivier Wambecke, Inspecteur d'Académie de Seine-Maritime, il faut adapter les classes à la réalité démographique. Il estime qu'à la rentrée 2019 se sont 1117 élèves en moins en Seine-Maritime qui seront comptabilisés. **C'est cet argument qui pousse l'Inspection à fermer des classes**.

Cependant, l'Inspecteur estime qu'il n'aura pas de difficulté à laisser 27 ou 28 élèves par classes dans les quartiers dits favorisés.

Ces fermetures inquiètent les familles même si Marceau Privat, du syndicat SNUIPP en Seine-Maritime ne se dit pas opposé aux fermetures de classes mais il se bat contre les fermetures

injustifiées : *"Il faut regarder au cas par cas"* explique-t-il.

Marceau Privat du syndicat SNUIPP

à lire aussi [DOCUMENT : Voici la liste des ouvertures et fermetures de classes à la rentrée prochaine en Seine-Maritime](#)

Ces fermetures pourraient évoluer d'ici à la fin juin 2019.

L'Inspection d'Académie et les syndicats doivent encore discuter sur la finalité de la carte scolaire.

Olivier Wambecke sera l'invité de France Bleu Normandie ce mardi 28 mai à 8h13.